



Le Félicien

Bulletin municipal • décembre 2018



SOMMAIRE

- 2 Mot de la mairesse
- 3 Première année de mandat
- 4 Urbanisme
- 5 Travaux publics
- 6 Loisirs et vie communautaire
- 9 Bibliothèque
- 10 Sécurité incendie
- 11 Capsule d'histoire
- 12 Divers





Audrey Boisjoly
Mairesse

Chers Féliciens, chères Féliciennes,

Cet automne, vous avez certainement suivi la campagne électorale provinciale. Pendant cette campagne, il a été question de fiscalité municipale et d'une demande de transférer aux municipalités 1 point de TVQ afin de réduire la dépendance de ces dernières à l'impôt foncier. Par exemple, saviez-vous que les revenus de fonctionnement de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois proviennent à 63,28 % de la taxe sur la valeur foncière?

Le modèle fiscal actuel des municipalités est dépassé. Il met non seulement les municipalités du Québec en compétition entre elles pour accroître leur développement, mais est en totale contradiction avec les orientations gouvernementales en termes d'aménagement du territoire, de transport et d'environnement. Comment peut-on choisir, en tant que décideurs, entre préservation de notre territoire et de l'environnement et répondre aux besoins grandissants de notre population qui nécessite sans cesse d'accroître les revenus?

Pourtant, des solutions sont envisageables. Le monde municipal réclame depuis déjà quelques années des modifications au modèle fiscal. Bientôt, les municipalités du Québec devront, par le biais de leurs représentants que sont la *Fédération québécoise des municipalités* et l'*Union des municipalités du Québec*, négocier le nouveau Pacte fiscal 2020-2023 avec le gouvernement provincial; entente de partenariat qui redéfinira les transferts financiers entre les deux paliers de gouvernements ainsi que les pouvoirs accordés aux municipalités. En tant qu'administratrice et représentante de la région de Lanaudière à la *Fédération québécoise des municipalités*, sachez que je serai aux premières loges afin que le prochain Pacte fiscal représente une réelle justice fiscale bénéfique aux citoyens.

Dans un autre ordre d'idée, l'hiver est à nos portes et nous en sommes déjà aux préparatifs du temps des fêtes. Je profite donc de l'occasion pour vous souhaiter santé, bonheur et prospérité afin de réaliser tous les projets qui vous tiennent à cœur pour l'année 2019.

Joyeux temps des fêtes à tous!



Conseil municipal

Audrey Boisjoly
Mairesse

Maryse Gouger
Conseillère, district n° 1

Gyslain Loyer
Conseiller, district n° 2

Denis Renaud
Conseiller, district n° 3

Pierre Lépicier
Conseiller, district n° 4

Sylvain Trudel
Conseiller, district n° 5

Luc Ducharme
Conseiller, district n° 6

Retrouvez-nous sur Internet

Pour être informé des nouvelles, activités et événements de la Municipalité, visitez notre site Web:
www.st-felix-de-valois.com

Nous vous invitons également à suivre notre page Facebook: Municipalité de Saint-Félix.

Mairie

Coordonnées
600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0
Téléphone: 450 889-5589

Horaire
Lundi, mardi, mercredi et vendredi:
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Jeudi: 10 h à 12 h et 13 h à 16 h

Prochaine parution du bulletin
Le Félicien: mars 2019



C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le bilan de ma première année de mandat, une année fort chargée, qui aura permis la réalisation de plusieurs projets et la réflexion sur ceux à venir.

De prime abord, je tiens à souligner l'apport de mes collègues conseillers et de ma collègue conseillère qui mettent à contribution leurs idées et leur expérience au service de nos citoyens. La collaboration dont ils font preuve pour l'avancement de nos projets est essentielle. Sans cette volonté de travailler ensemble, les efforts pour améliorer la qualité de vie des Féliciens et Féliciennes et pour faire rayonner notre municipalité seraient inefficaces. Je tiens également à souligner le travail exceptionnel de tous les professionnels de la municipalité qui nous soutiennent dans la prise de décision et dans l'analyse des dossiers, mais également, de tous les employés grâce à qui les projets émanant du Conseil municipal se concrétisent.

Grâce à cette même volonté qui guide nos actions, nous avons pu réaliser plusieurs projets. D'abord, l'agrandissement et la réhabilitation du Centre Pierre-Dalcourt qui représentent un investissement de plus de 945 000 \$ – dont 500 000 \$ provenant d'une subvention – afin d'offrir un espace plus convivial répondant davantage aux besoins de notre population. Ensuite, l'aménagement, en collaboration avec Desjardins, de la Halte-cycliste qui permet aux adeptes de vélo de faire une petite pause santé lors de leur promenade. Au niveau des infrastructures, notons la réfection et la mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées – un investissement majeur de 5,7 millions – dont 2,1 millions provient d'une subvention, ainsi que la réfection des rues Aubin, Dufresne, Barrette, de l'Église et de l'avenue du Parc, qui représente un investissement de 2,7 millions dont 951 606 \$ provient aussi d'une subvention.

L'un des projets les plus structurants engagés au cours de la dernière année est le processus de planification stratégique dont le rapport sera publié en début d'année 2019. Résultat de consultations auprès de nos partenaires, citoyens et acteurs du milieu, il permettra d'asseoir la vision et les orientations de la municipalité afin de déterminer quelles actions seront priorisées au cours des prochaines années. Aussi, la mise en place du *Programme Réno-Québec* afin d'aider financièrement les propriétaires de certains bâtiments sur la rue Principale pour qu'ils améliorent leur logement permettra de revitaliser et d'embellir ce secteur.

En ce qui concerne la sécurité publique, une étude d'opportunité pour la mise en commun des services de sécurité incendie avec trois municipalités de la MRC de la Matawinie a été initiée. Nous recevons le rapport au cours de l'année 2019. Nous avons également amorcé la sécurisation de certaines rues de la municipalité où la vitesse

des automobilistes s'avère problématique en y aménageant des dos d'âne; projet qui s'échelonne sur quelques années.

Aussi, désirant toujours mieux informer nos citoyens, notre nouveau site Internet permet désormais une navigation plus conviviale pour tous les utilisateurs.

Sachant que l'eau est une ressource épuisable et qu'il est nécessaire de la protéger, une *Stratégie d'économie d'eau potable*, contenant plusieurs mesures, a été mise sur pied. Aussi, au niveau administratif, le nouveau règlement sur la gestion contractuelle assurera une plus grande autonomie et l'ajout de la clause de préférence à l'achat local permettra d'encourager nos fournisseurs locaux tout en assurant une saine gestion des deniers publics.

De nombreux événements culturels, sociaux et de loisirs ont également été réalisés. L'équipe des élus et moi-même y avons été très présents.

En terminant, je tiens à préciser que mon rôle de représentante de la municipalité ne s'arrête pas seulement aux frontières de celle-ci. Dans le cadre de mes fonctions de mairesse, j'ai été nommé sur divers comités à la MRC de la Matawinie, dont le Comité d'évaluation, le Comité de sécurité publique, le Comité Internet haute vitesse, le Comité consultatif agricole ainsi que le Comité de mise en œuvre du PDZA. Ma présence sur ces comités permet non seulement de représenter les intérêts de la municipalité, mais également ceux de la MRC de la Matawinie. Aussi, considérant que certains enjeux municipaux doivent être défendus auprès des gouvernements provinciaux et fédéraux, j'ai été élue par mes collègues maires et mairesses de la région de Lanaudière pour les représenter à la *Fédération québécoise des municipalités*. Ainsi, je siège à son Conseil d'administration, mais également à la Commission des finances, de la fiscalité, de l'économie et du tourisme. J'assume aussi la présidence du Comité Femmes et politique et, lors du Congrès annuel de septembre dernier, j'ai eu l'honneur d'assurer la vice-présidence.

La prochaine année sera certes tout aussi effervescente, car de nombreux projets seront planifiés et d'autres se concrétiseront. Rapidement, notons le projet de construction de la nouvelle caserne du Service de sécurité incendie, la relocalisation des sentiers de ski de fond et de raquette, ainsi que la réalisation de sentiers de Fat bike, la réfection et l'aménagement d'une partie du chemin de Joliette et du chemin Barrette, la municipalisation des rues Suzanne et Beaulieu et plusieurs autres. Soyez assuré que vous serez informés de toute l'actualité de la municipalité via nos divers moyens de communication.

Sachez qu'il s'agit d'un réel honneur de vous représenter et qu'il me fera plaisir de vous croiser au cours de cette deuxième année qui s'amorce.

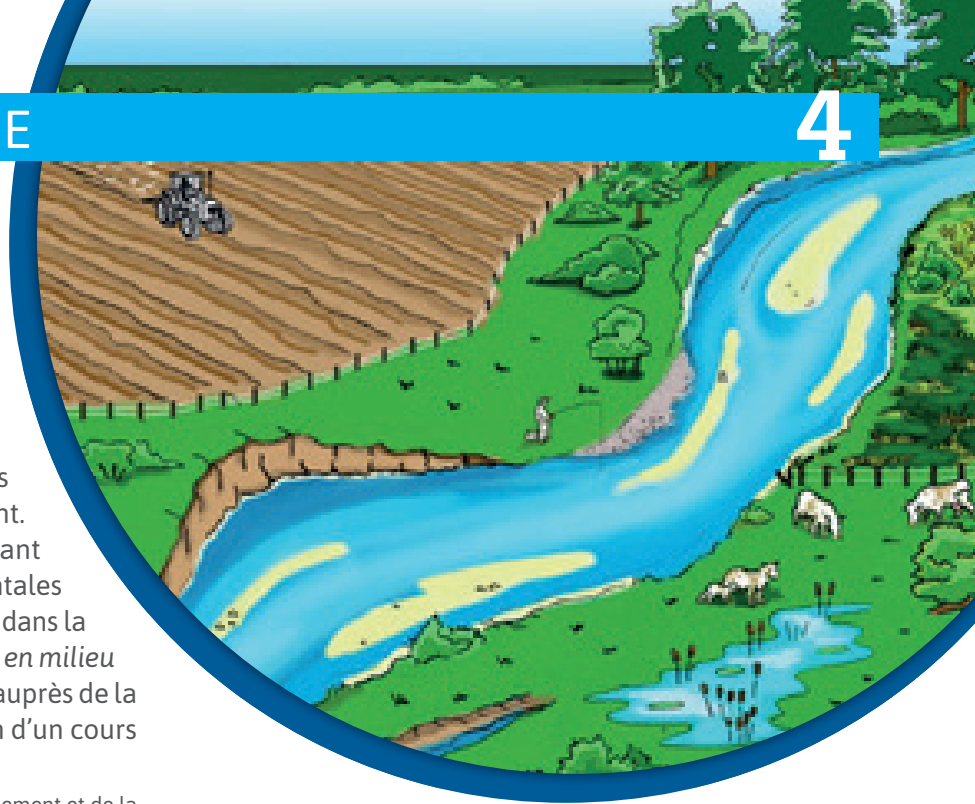
Audrey Boisjoly, mairesse



Travaux d'entretien dans un cours d'eau agricole

Les travaux d'entretien de cours d'eau en milieu agricole visent à rétablir le drainage agricole. Cela se fait par l'enlèvement partiel ou complet des sédiments accumulés au fond d'un cours d'eau ayant déjà fait l'objet d'un aménagement. Ces travaux doivent être réalisés en appliquant certaines mesures de protection environnementales et fauniques précisées par différents ministères dans la *Procédure relative à l'entretien des cours d'eau en milieu agricole*, d'où l'importance de vous renseigner auprès de la Municipalité si vous souhaitez faire l'entretien d'un cours d'eau.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



© Union nationale des CPIE

Quand et comment faire une demande ?

De manière générale, la période de réalisation des travaux d'entretien se situe entre le 15 mai et le 31 octobre de chaque année. Le traitement des demandes peut toutefois prendre plusieurs mois. Ainsi, si vous souhaitez que des travaux d'entretien soient réalisés à l'été ou

à l'automne 2019, ne tardez pas et faites votre demande très tôt en début d'année 2019. Soyez prévoyants et communiquez avec le Service d'urbanisme le plus tôt possible!

Programme Rénovation Québec

La Municipalité a adopté le programme Rénovation Québec le 10 décembre 2018 dans le but de revitaliser un secteur résidentiel en déclin. Le secteur retenu inclut les propriétés résidentielles situées aux abords d'une partie de la rue principale, allant du chemin de Joliette à la rue de la Station. Ce programme permet d'aider financièrement les propriétaires de bâtiments résidentiels à mettre en valeur et à rénover leur bâtiment



pouvant couvrir jusqu'à 40 000\$ des dépenses. Soyez attentif, car les détails concernant l'admissibilité des travaux et des résidences seront dévoilés à la fin janvier. De plus, la date limite pour soumettre un dossier est le 31 mars 2019. Les informations seront diffusées sur le site de la Municipalité, la page Facebook, ainsi que via le Service d'urbanisme.



Écocentre

Situé au 4400, rue Beaudry, l'écocentre est un centre de récupération orienté vers le réemploi, le recyclage et la valorisation. Il est aussi destiné à recevoir les encombrants (ce qui n'entre pas dans un bac), les déchets verts (résidus d'origine végétale), les résidus domestiques dangereux (RDD), les matières réutilisables et les matériaux secs.

Il est offert sans frais aux citoyens de Saint-Félix-de-Valois, sur présentation d'une preuve de résidence.

Notez bien que lorsque l'écocentre est fermé, vous ne pouvez pas y laisser d'objets.

Heures d'ouverture régulières

Mercredi: 12 h à 17 h et 17 h 30 à 20 h;
Samedi: 9 h à 12 h 15 et 12 h 45 à 17 h;
Information: 450 889-5589, poste 7720.

Déneigement en hiver

Vous ne devez pas souffler ou accumuler la neige de vos entrées dans les rues ou sur les trottoirs municipaux.

De plus, afin de faciliter le déneigement des rues, veuillez placer vos bacs à l'intérieur de votre entrée, en bordure de la route. Nous vous demandons également de déneiger vos bacs lors de tempêtes. Ceux qui seront enneigés ne seront pas vidés.

Stationnement dans les rues en hiver

D'après les règlements municipaux, il est interdit de laisser un véhicule stationné sur certaines rues du 15 novembre au 15 avril, entre 23 h et 6 h. Cette interdiction est émise afin de permettre le déneigement.

Nous vous conseillons de porter une attention particulière aux panneaux interdisant le stationnement.



UNE SIMPLE HABITUDE QUI RAPPORTE!

Offrez ou réservez du covoiturage à tout moment de la journée et pour tout endroit en Amérique du Nord en visitant le site EmbarqueLanaudiere.ca. Il suffit de remplir une courte inscription et vous profiterez des avantages suivants :

- Économie d'argent pour le conducteur et ses passagers;
- Économie de temps avec les voies rapides et la diminution du trafic;
- Places réservées dans les stationnements incitatifs;

- Protection de l'environnement en réduisant les gaz à effets de serre et autres polluants émis par la voiture;
- Diminution du stress et temps libre pour vaquer à d'autres occupations.

La carte interactive disponible sur Embarquelanaudiere.ca inclut tout le transport collectif de la région. Vous trouverez notamment les informations sur les autobus offerts par votre MRC!



Embarque Lanaudière!



PROGRAMMATION - HIVER 2019

Activité	Clientèle	Durée	Heure	Coût	Professeur(e)	Lieu
Step	14 ans et plus	Les lundis, 12 semaines	18 h 45 à 19 h 45	84 \$	Micheline Chenier	Gymnase de l'École Sainte-Marguerite
	Vous devez apporter votre step. Ce cours commencera le 11 février.					
Taïchi et les gestes du quotidien	16 ans et plus	Les lundis, 12 semaines	Avancé: 19 h 30 à 21 h	60 \$	Richard Fortin	Centre Pierre-Dalcourt
		Les mardis, 12 semaines	Intermédiaire: 19 h 30 à 21 h			
		Les vendredis, 12 semaines	Avancé: 10 h à 11 h 30			
Gardien averti	11 ans et plus	Le lundi 1 ^{er} avril 2019	9 h à 16 h	45 \$	Maude Martin	Centre Pierre-Dalcourt
Pickleball	14 ans et plus	Les mardis, 12 semaines	18 h 30 à 20 h 30	35 \$	Libre	Gymnase de l'École Sainte-Marguerite
Club de marche	Ouvert à tous	Les mardis, 12 semaines	19 h à 20 h	15 \$	Mélessène Fleury	Départ du centre Pierre-Dalcourt
Yoga	16 ans et plus	Les mercredis, 12 semaines	13 h 30 à 15 h	120 \$	Josée Gauthier	Bibliothèque
		Les mercredis, 12 semaines	19 h à 20 h 30			Centre Pierre-Dalcourt
Kangoo jump	14 ans et plus	Les mercredis, 12 semaines	18 h 30 à 19 h 30	144 \$	Jessye Paré	Centre Pierre-Dalcourt
	Vous devez avoir vos propres bottes. Possibilité de louer des bottes.					
Aérobic en folie avec Mimi!	14 ans et plus	Les mercredis, 12 semaines	19 h à 20 h	84 \$	Micheline Chenier	Gymnase de l'École Sainte-Marguerite
	Ce cours commencera le 13 février.					
Badminton	14 ans et plus	Les mercredis, 12 semaines	19 h 30 à 21 h 30	35 \$	Libre	Gymnase de l'École secondaire de l'Érablière
		Les jeudis, 12 semaines				
Multi-danse	14 ans et plus	Les mercredis, 12 semaines	18 h 30 à 19 h 30	60 \$	Johanne Bourret	Auditorium de l'École secondaire de l'Érablière
Saute, cours, bouge!	3 à 5 ans	Les mercredis, 12 semaines	18 h à 18 h 45	45 \$	Mélessène Fleury	Gymnase de l'École Sainte-Marguerite
Cheerleading	7 à 14 ans	Les jeudis, 10 semaines	18 h 30 à 19 h 30	75 \$	Para's'cool	Gymnase de l'École Notre-Dame
Zumba dorée	Remise en forme ou 50 ans et plus	Les jeudis, 10 semaines	10 h à 11 h	100 \$	Shari-Lei Gallagher	Centre Pierre-Dalcourt
Guitare	9 à 17 ans	Les jeudis, 10 semaines	19 h à 20 h	205 \$	Studios3	Centre Pierre-Dalcourt
	18 ans et plus		20 h à 21 h			
	Vous devez apporter votre guitare. Possibilité de location.					
Éveil musical	3 à 5 ans	Les samedis, 8 semaines	13 h 30 à 14 h 15	100 \$	Studios3	Centre Pierre-Dalcourt
	5 à 7 ans		14 h 30 à 15 h 15			
Ensemble vocal (chant)	16 ans et plus	Les samedis, 8 semaines	15 h 30 à 16 h 30	125 \$	Studios3	Centre Pierre-Dalcourt



Début des activités : semaine du 21 janvier 2019

Résidents de Saint-Félix-de-Valois:

En ligne: du 7 au 17 janvier au www.st-felix-de-valois.com, sous l'onglet **LOISIRS**.

En personne: le jeudi 17 janvier, de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h, au centre Pierre-Dalcourt (4999, rue Coutu).

Non-résidents:

En ligne: du 14 (à partir de 18 h 30) au 17 janvier au www.st-felix-de-valois.com, sous l'onglet **LOISIRS**.

En personne: le jeudi 17 janvier, de 17 h 30 à 19 h, au centre Pierre-Dalcourt (4999, rue Coutu).

Lors de l'inscription, **le paiement complet est exigé**, soit par chèque libellé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois en date du jour de l'inscription, en argent comptant ou par carte de crédit.

LES INSCRIPTIONS SONT NON REMBOURSABLES.

Information:

450 889-5589, poste 7762 ou loisirs@st-felix-de-valois.com
www.st-felix-de-valois.com
Facebook : loisirs saint-félix

PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS

La Municipalité est fière de rendre certaines places accessibles gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu, et ce, en concertation avec les partenaires du milieu.

Vendredi le 18 janvier entre 9 h et 12 h et de 13 h à 16 h, certaines activités de la programmation de l'hiver seront proposées gratuitement. Elles sont offertes dépendamment des places restées vacantes lors de la période d'inscription régulière et selon la collaboration des professeurs de chaque activité proposée.

Critères d'admissibilité Pour être admissible, votre revenu familial avant impôt doit être inférieur au seuil indiqué ci-dessous, selon le nombre de personne dans votre famille.

1 personne : 25 338\$	5 personnes : 40 143\$
2 personnes : 31 544\$	6 personnes : 60 228\$
3 personnes : 38 780\$	7 personnes : 67 055\$
4 personnes : 47 084\$	

Il est à noter que la dernière déclaration de revenu familial est obligatoire pour vérifier l'admissibilité. Seul le directeur par intérim du Service des loisirs et de la vie communautaire aura accès à l'information des personnes inscrites.

INSCRIPTION BASEBALL

Les inscriptions se dérouleront du 21 janvier au 1^{er} février 2019. Ce sera les mêmes tarifs que l'été dernier.



INSCRIPTION SOCCER

11 et 13 février, plus de détails à venir.



CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Vous avez jusqu'au **18 décembre** pour envoyer une photo de votre maison décorée au loisirs@st-felix-de-valois.com. Plusieurs prix à gagner pour l'originalité et l'effet d'ensemble.

FÊTE D'HIVER

Cette année, la Fête d'hiver se déroulera le 16 février. Nous aurons entre autres la chance d'accueillir la Tournée des personnalités. Venez affronter des vedettes lors d'un match de hockey bottine! Plus de détails à venir.





TEMPS DES FÊTES 2019, TIRAGE POUR LA LOCATION DES SALLES

Présentez-vous à la Mairie sur les heures d'ouverture afin de vous procurer un bulletin de participation du tirage au sort pour la location des salles du Centre Pierre-Dalcourt. Votre bulletin devra être retourné à la Mairie avant **16 h le 20 décembre 2018**. Le tirage sera effectué au début de l'année 2019. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec M. Olivier Vachon, directeur adjoint aux loisirs et à la vie communautaire au 450 889-5589, poste 7762.

Pour le **25 décembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020**
(3 salles disponibles)

Pour les **24 et 31 décembre 2019**
(2 salles disponibles)

CAMPAGNE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE



S.O.S. VIOLENCE CONJUGALE
1-800-363-9010

**MAISON D'ACCUEIL
LA TRAVERSE**
450-759-5882
www.maisonlatraverse.org

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Du **11 au 15 février 2019** en partenariat avec le CREVALE, la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois est fière de soutenir la persévérance scolaire. Des kits d'encouragement seront disponibles à la bibliothèque ainsi qu'à la mairie et des activités sont prévues auprès des élèves de la municipalité. Participez au mouvement et encouragez nos enfants!

Pour plus d'informations : www.crevale.org

CPE LA CHENILLE

Vous voulez créer votre emploi? Vous désirez démarrer votre propre entreprise? Vous aimeriez combiner vie de famille et professionnelle?

Ayant des places disponibles à son permis, le Bureau coordonnateur du CPE La Chenille, desservant la MRC Matawinie, est à la recherche de personnes désirant offrir un environnement stimulant aux enfants en se joignant à son équipe de responsables de service de garde en milieu familial.

Plusieurs avantages s'offrent à vous...

- Soutenu par une équipe dynamique et professionnelle
- Revenu avantageux
- Statut de travailleur autonome avec de belles conditions

Vous avez à cœur le développement et le bien-être des enfants et cette profession vous intéresse, communiquez avec le Bureau coordonnateur La Chenille pour obtenir des informations au 450-882-1597 poste 228 ou 227 ou à bcmatawinie@cpelachenille.org.





La Bibliothèque est à la recherche de **jeux éducatifs**, en bon état et complets, pour augmenter sa section de jeux.

Petit rappel :

Nous offrons du soutien et de l'aide pour l'utilisation des ordinateurs et d'Internet, sur rendez-vous.

ANIMATION À VENIR

Mikalou l'Écureuil dans « Un ami »



LE SAMEDI
9 FÉVRIER À 9 H 30
Spectacle de
Mikalou l'Écureuil :
Un ami.

EN RAPPEL

La Bibliothèque de Saint-Félix-de-Valois invite les artistes de la région à soumettre un projet d'exposition pour établir sa programmation 2019. Pour le formulaire et les informations, visitez le : www.st-felix-de-valois.com/loisirs-culture-et-vie-communautaire/culture/bibliotheque/

Ou contactez madame Suzie Thériault au 450 889-5589, poste 7760 ou à bibliotheque@st-felix-de-valois.com





Dégagement des sorties

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation. Voici quelques conseils :

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation :

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport;

- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Bornes-fontaines en hiver

Nous vous rappelons que **vous ne devez pas** souffler ou accumuler la neige près des bornes-fontaines, et ce, dans un rayon d'un mètre. En fait, aucune obstruction ne doit être installée autour des bornes-fontaines afin d'assurer la sécurité des citoyens et de faciliter le travail des pompiers.



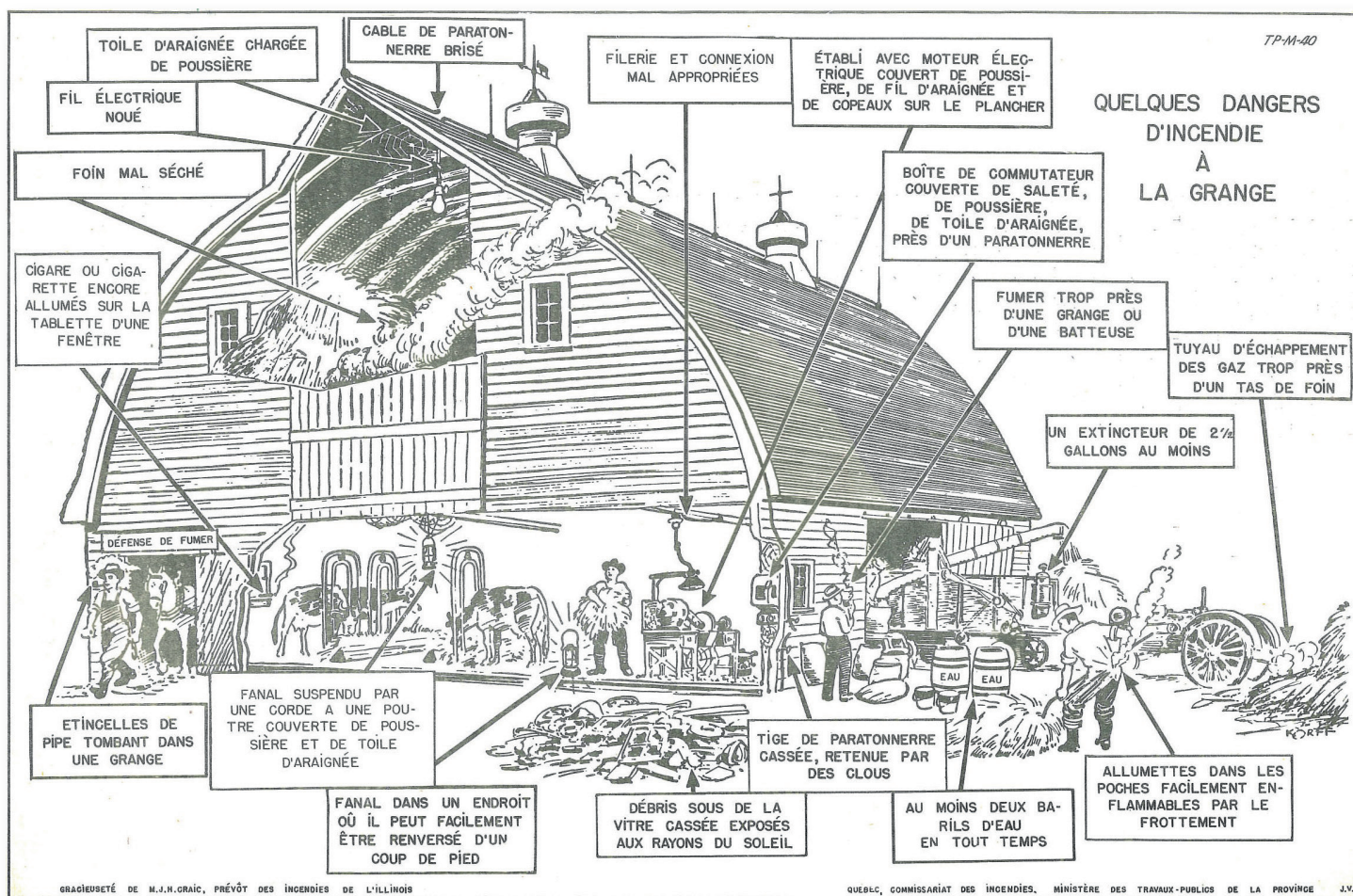
Saviez-vous qu'Hydro-Québec met à votre disposition une application mobile qui permet d'être mieux informés lors d'une panne de courant?

Vous pouvez ainsi connaître l'état du réseau et repérer les pannes sur une carte interactive. Il est également possible de suivre l'évolution des pannes par téléphone 24 h sur 24, 7 jours sur 7 au 1 800 790-2424 ou sur le site d'Hydro-Québec à pannes.hydroquebec.com/pannes.



60 ANS DE VISITES PRÉVENTIVES!

Le 8 octobre 1959, le conseil du village de Saint-Félix-de-Valois rend obligatoire l'inspection des domiciles et des dépendances par le Service incendie. À cette époque, environ 250 bâtiments étaient inspectés. De nos jours, le nombre croissant de propriétés sur le territoire nous empêche de visiter l'ensemble des résidences annuellement. Chaque année, le Service de sécurité incendie effectue des visites de prévention dans 500 foyers. En 2019, on célébrera les 60 ans de ces visites préventives. Celles-ci permettent de sauver des vies et de diminuer les risques d'incendie, notamment par la vérification des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. En moyenne, 16 000 incendies sont déclarés annuellement au Québec. Ce nombre tend à diminuer depuis 2010 en raison des activités de prévention et de la mise en place des schémas de couverture de risque en incendie par les municipalités. Depuis 1959, la prévention incendie a vraiment contribué à conscientiser les gens quant aux risques incendie.



Ce feuillet distribué aux agriculteurs en 1959 démontre d'ailleurs comment la prévention était nécessaire à l'époque. De nos jours, personne ne penserait à laisser une cigarette allumée près d'une fenêtre!

¹ « Statistiques concernant les incendies de cuisine », www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies/statistiques-concernant-les-incendies-de-cuisine.html, page consultée le 24 octobre 2018.



TAXES MUNICIPALES

Un montant demeure impayé sur votre compte de taxes municipales?

Une entente de paiement est possible avant la fin de l'année 2018. Communiquez avec Mme Carole Trudel, au 450 889-5589, poste 7711.

Si vous avez plus d'une propriété à Saint-Félix-de-Valois, vous devez effectuer des paiements **séparés** pour chacun de vos comptes.

HORAIRE DES FÊTES

	Mairie	Bibliothèque	Écocentre
Fermeture	21 décembre, 16 h	21 décembre, 12 h	19 décembre, 20 h
Ouverture	7 janvier, 9 h	7 janvier, 18 h 30	5 janvier, 9 h



HORAIRE DE LA PATINOIRE ET DES SENTIERS GLACÉS

Dès que la température le permettra, la patinoire et les sentiers glacés seront ouverts selon les horaires suivants :

HORAIRE RÉGULIER	
Jours	Heures
Lundi au vendredi	16 h à 21 h
Samedi et dimanche	9 h à 21 h
Journées pédagogiques et semaine de relâche	9 h à 21 h

HORAIRE DES FÊTES	
Jours	Heures
24 décembre	9 h à 16 h
25 décembre	Fermé
26 décembre	13 h à 21 h
27, 28, 29 et 30 décembre	9 h à 21 h
31 décembre	9 h à 16 h
1 ^{er} janvier	Fermé
2 janvier	13 h à 21 h
3, 4, 5 et 6 janvier	13 h à 21 h

